

BNA : LA BANQUE ANNONCE LA DÉSIGNATION PAR VOIE D'APPEL À CANDIDATURES D'UN ADMINISTRATEUR INDÉPENDANT



LA BANQUE NATIONALE AGRICOLE se propose de désigner, par voie d'appel à candidatures, un Administrateur Indépendant pour siéger dans son Conseil d'Administration.

Le candidat éligible au poste d'Administrateur Indépendant au Conseil d'Administration de la BNA doit remplir les conditions énumérées dans les « Termes de Référence », document à retirer gratuitement auprès du Secrétariat Permanent de la Commission des Marchés, Immeuble BNA, Rue de Syrie 14ème Etage - Tunis 1001- ou à télécharger sur le site web de la BNA : (www.bna.tn) et ce, à partir de la publication de cet avis.

Le dossier de candidature doit être envoyé par voie postale, sous pli fermé recommandé avec accusé de réception ou par Rapid Poste ou déposé directement, contre décharge, au Bureau d'Ordre Central de la B.N.A, -5 rue de Syrie 1001 Tunis-, au plus tard le Mardi 16/04/2019 à 17h, date et horaire limite de réception des dossiers de candidature (le cachet du bureau d'ordre central faisant foi).

[Télécharger l'avis d'appel à candidature](#)

Source : Tustex